

1701.
Le Roi
Guillaume
dissimule son
mécontentement pour
mieux venir
à son but.

VII. Tout ce que nous venons de rapporter, fait assés comprendre, qu'un Prince moins habile que n'étoit le Roi Guillaume, auroit été fort embarrassé s'il s'étoit trouvé en sa place : d'un côté ce Monarque apercevoit que les Anglois désapprouvoient un ouvrage qu'il n'avoit fait que pour fasciner les yeux du public, qu'en accusât les Ministres ses confidans & ses favoris, ce n'étoit qu'un prétexte apparrant pour les éloigner de sa personne, & lui ôter le moyen de s'en servir dans les autres projets qu'il méditoit : d'un autre côté il ne digeroit que mal aisément, la méfiance que son Parlement avoit de sa conduite, en lui reprochant si souvent, *que le Traité de Partage étoit injuste, dangereux pour le commerce de la Nation, & fatal à la Paix de l'Europe*: en habite politique il dissimula son mécontentement, & chercha d'autres moyens pour parvenir à son but principal, qui étoit de ralumer la guerre. C'est ce qu'on verra par les suites; mais avant de parler de ces nouvelles matieres, achevons d'examiner quel fut le sort des quatre Seigneurs accusés par les Communes.

Chef d'accusation contre le Lord Sommers Grand Chancelier.

VIII. La Chambre des Pairs ayant demandé à celle des Communes, de donner par écrit les chefs de l'accusation intentée contre les Membres du Conseil, qui devoient être jugez dans cette premiere Chambre; la Chambre Basse en fit dresser les articles; voici les principaux qui regardoient le Grand Chancelier.